



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, réaffirme que les marchés doivent continuer à ouvrir pour l'accès aux produits frais de nos concitoyens.

Paris, le 19 mars 2020

Didier Guillaume rappelle que les marchés alimentaires de plein vent ou les halles doivent rester ouverts.

Depuis le début de la crise du Covid 19, tous les acteurs de la chaîne alimentaire sont mobilisés pour sécuriser la production et l'approvisionnement de nos points de vente. A ce titre, les marchés et les halles sont tout aussi importants pour les consommateurs que les magasins, notamment pour la fourniture de produits frais.

Conformément aux instructions envoyées aux préfets par le ministre de l'intérieur le 17 Mars, les marchés strictement alimentaires doivent continuer à se tenir à condition de respecter un espace plus important entre les étals et d'organiser le respect des distances réglementaires entre les clients.

D'autre part, le ministre réaffirme que diversifier son alimentation avec des produits frais de saison, de la viande, du poisson, des œufs, des produits de la mer, des protéines végétales, des produits laitiers favorise le bon équilibre alimentaire et nutritionnel.

Enfin, le ministre rappelle la nécessité du respect des distances de protection et des gestes barrières lors de tout acte d'achat.

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr

@Agri_Gouv